

## Nouvelles du Comité central

## Séance du Comité central du 16 mai 2013

**Recherche sur les soins de l'ISPM** – De 2010 à 2012, la FMH a parrainé le programme de recherche prioritaire sur les soins de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne (ISPM). Au vu de l'importance du sujet et de l'échange régulier et fructueux d'informations au sein du groupe de dialogue, le CC a décidé de reconduire son soutien pour trois années supplémentaires (2014–2016).

**Système tarifaire suisse pour la psychiatrie (TARPSY)** – Un nouveau système tarifaire lié aux prestations doit être introduit de manière unifiée à l'échelle du pays pour la psychiatrie hospitalière (TARPSY). La FMH participe à son élaboration au travers de ses deux observateurs au sein du comité de pilotage TARPSY, de l'organe de coordination et du conseil d'administration de SwissDRG SA. Le CC a approuvé la prise de position rédigée par le groupe d'accompagnement TARPSY de la FMH.

**Version 3.0 de SwissDRG** – Les changements apportés dans la version 3.0 de SwissDRG n'ont pas tous les mêmes répercussions. L'augmentation du nombre de rétributions additionnelles et l'amélioration de la prise en compte de divers cas très coûteux sont certes positives, mais la qualité insuffisante des données et les variations considérables des coûts relatifs le sont moins. C'est pourquoi le CC a décidé de soutenir la prise de position élaborée par le service tarifaire.

**Système de publication des textes d'information sur les médicaments (AIPS)** – Le nouveau système de publication des textes d'information sur les médicaments (AIPS) de Swissmedic, qui a remplacé le Compendium suisse des médicaments au début de cette année, ne répond pas aux exigences du corps médical, de nombreux médecins ne sachant pas où trouver les informations qui figuraient dans la version imprimée du Compendium. Lors d'une table ronde organisée par la FMH, tous les acteurs seront conviés à trouver une solution commune.

**Loi sur les épidémies** – Le CC a décidé que la FMH devait adhérer au comité de votation en faveur de la nouvelle loi sur les épidémies. Les demandes auprès d'autres organisations du domaine de la santé sont encore en suspens. En outre, le président de la FMH siègera au comité de votation.

**Stratégie nationale d'élimination de la rougeole** – L'OFSP a élaboré une stratégie de communication dans le but d'éliminer la rougeole. Pour y parvenir, il sera nécessaire de vacciner au moins 95% des enfants et d'inciter les personnes de moins de 50 ans à procéder à une vaccination de rattrapage d'ici à 2015. Le CC a décidé d'apporter un soutien de principe à la campagne de vaccination jusqu'en 2015. La responsable du département Promotion de la santé et prévention participera en outre au comité national pour l'élimination de la rougeole.

## Sujets d'actualité du forum



Venez débattre avec nous! Dans la rubrique forum nous présentons régulièrement des sujets d'actualité politique, économique et scientifique ayant trait au système de santé. Donnez votre avis ou commentez les affirmations de vos confrères. Pour accéder au forum: [www.bullmed.ch/forum/](http://www.bullmed.ch/forum/)